



DÉLIBÉRATION N°2016-07-01-13
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 1^{ER} juillet 2016

**POINT 13 : APPROBATION DE RECRUTEMENTS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS
PAR LA VOIE DES CONTRATS DITS « LRU »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** l'examen par la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 21 juin 2016 ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 28 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, le recrutement de six personnels enseignants par la voie de contrats dit « LRU », en application de l'article L 954 -3 du code de l'Education, pour une durée de trois années à compter du 1^{er} septembre 2016.

APPROUVE avec 29 voix pour et 1 abstention, le recrutement d'un personnel enseignant à Polytech par la voie d'un contrat dit « LRU », en application de l'article L 954 -3 du code de l'Education, pour une durée de trois années à compter du 1^{er} septembre 2016.

À Nantes, le 1^{er} juillet 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
Le 1^{er} Vice - Président

Mohamed BERNOUSSI